

**Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement du Bassin de la
Chiers - S.I.A.C.H**

Appel de candidatures

Procédure : européenne négociée

Type de marché : Services

Réception des offres ou des demandes de participation :

Date limite: 24/02/2015 Heure: 11:00

Lieu : Siège du Syndicat intercommunal S.I.A.CH. situé à la Station d'épuration de Pétange, 6 rue du Stade à L-4711 PETANGE à l'attention de: M. Raymond Erpelding
Téléphone: (+352) 23653400 / Email: siach@siach.lu

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

Intitulé attribué au marché : Appel de candidatures pour groupement de maîtrise d'oeuvre (ingénieur génie civil, ingénieur génie technique) dans l'intérêt de la réalisation du projet: Modernisation et augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration intercommunale de Pétange

Description succincte du marché : Appel de candidatures relatif au service de maîtrise d'oeuvre par groupement de bureaux: ingénieur génie civil, ingénieur génie technique en vue de la conclusion d'un marché négocié dans l'intérêt de la réalisation du projet: Modernisation et augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration intercommunale de Pétange à 115.000 EqH, comprenant le traitement des eaux usées, le traitement des boues avec valorisation du biogaz, y compris génie civil, génie technique ainsi que systèmes d'automatisation et de supervision. Les missions débiteront en mars/avril 2015 et comprennent une phase d'étude, d'approbation et d'autorisation de +/- 12 mois, suivi d'une phase des travaux sur chantier de +/- 48 mois. Les missions comprennent les phases successives à partir d'un avant-projet approuvé. Le devis estimatif des coûts de construction y relatifs s'élève à environ 37,5 mio EUR hors TVA.

SECTION IV: PROCÉDURE

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Aucun cahier des charges ne sera remis aux candidats. Cependant un document descriptif de l'avant-projet approuvé pourra être téléchargé par les candidats sur le site internet www.marches-publics.lu

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: point de contact susmentionné,

Les demandes de renseignements sont obligatoirement à formuler par écrit avant le 5.02.2015. A la suite le pouvoir adjudicateur prendra sous 7 jours calendrier position par retour de courrier à tous les candidats.

Ne peuvent participer au présent appel de candidatures que les candidats qui remplissent

toutes les conditions légales (sub. 2.1, 2.2 et 2.3; critères de sélection minimales) pour s'occuper professionnellement de la prestation des services concernés.

2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre de commerce ou de la profession.

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

- 1) Certificat d'inscription au registre professionnel de l'état membre où il est établi ;
- 2) Extrait du casier judiciaire ou, à défaut, document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance.

En cas d'un groupement d'opérateurs économiques ces renseignements et formalités sont à fournir par chaque membre du groupement.

2.2) Capacité économique et financière

3) Attestations de souscription à une assurance responsabilité civile et professionnelle

4) Certificats délivrés par les autorités compétentes de l'Etat membre selon lequel le candidat est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, des impôts et de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) selon les dispositions légales du pays où il est établi.

5) Les 3 derniers bilans et comptes de profits et pertes certifiés et/ou déposés conformément à la loi avec, le cas échéant, l'indication de la date exacte de clôture de l'exercice social.

En cas d'un groupement d'opérateurs économiques ces renseignements et formalités sont à fournir par chaque membre du groupement.

sub 5) : Le chiffre d'affaires minimal de l'opérateur économique (unique ou en groupement) doit être supérieur à 3 mio EUR / année et ceci pour chacun des trois derniers exercices.

2.3) Capacité technique

6) Projets de référence d'envergure et de complexité similaire : minimum 3 références dans les 5 dernières années pour chaque exigence :

a) Missions d'ingénieur (incluant études d'ensemble du projet, études de stabilité, études de génie technique, supervision des travaux) en relation avec des travaux de réhabilitation complète de stations d'épuration d'une capacité supérieure à 30.000 EqH comprenant l'élimination des éléments nutritifs azote et phosphore, ainsi que traitement des boues par digestion avec valorisation du biogaz.

b) Missions d'ingénieur en relation avec la réhabilitation du génie civil des ouvrages pour le traitement mécanique et biologique de stations d'épuration d'une capacité supérieure à 30.000 EqH.

Les références exigées dans le présent cadre sont à présenter (par référence) sur un maximum de 2 pages A4 et renseigneront : l'objet, l'identité et les coordonnées du maître de l'ouvrage, l'année de réception ou l'état d'avancement des travaux, les caractéristiques principales de l'installation, la nature des missions et le montant des honoraires (hors T.V.A.) des prestations effectuées par le candidat.

7) L'opérateur économique (unique ou en groupement) indiquera ses effectifs moyens annuels des départements concernés de la manière suivante: nombre total des employés ainsi que le nombre du personnel qualifié et diplômé avec indication des titres d'études et des qualifications professionnelles.

sub 6) : Minimum 3 Références dans les 5 dernières années pour des projets de référence d'envergure et de complexité similaire.

sub 7): L'effectif total minimal requis est de 50 personnes pour les services d'ingénierie génie civil respectivement génie technique, dont 15 ingénieurs diplômés.

Dispositions générales:

Les candidats remettront toutes les pièces appropriées afin de permettre au commentant de juger les compétences de ces derniers sur base des critères et sous-critères cités ci-dessous.

Un dossier incomplet entraîne le rejet de la candidature.

Tout manquement aux conditions de participation entraîne le rejet de la candidature.

Les candidats pourront exclusivement se présenter sous une forme regroupant toutes les disciplines nécessaires au bon achèvement de la présente mission. Une candidature sous forme de groupement de bureaux d'études est autorisée.

Une participation d'un bureau dans << plusieurs groupements >> et/ou << individuellement et au sein d'un groupement >> est formellement interdite. En cas de non-respect, les candidatures concernées seront rejetées.

Le marché sera conclu avec un opérateur économique unique ou un groupement momentané d'opérateurs économiques, constitué au moment de la remise de la candidature. Les membres du groupement formeront un partenariat solidaire et désignent un mandataire. Une déclaration y relative, signée par les membres du groupement est à joindre à la candidature.

Toutes les pièces doivent être rédigées en français et/ou en allemand respectivement être accompagnées d'une traduction certifiée conforme en français ou en allemand.

Critères d'attribution :

Le choix se portera sur le candidat qui doit obligatoirement avoir rempli les conditions de participation énoncées ci-dessus et qui remplit au mieux les critères d'attribution relatifs à la qualité et à la valeur technique du dossier à remettre.

Le commettant procédera à l'évaluation des candidatures sur base des documents et données demandés ci-dessous :

Critères principaux et leur pondération :

1. Dimensionnement, études d'avant-projet détaillé et études d'exécution de stations d'épuration sous conditions d'exigences renforcées pour les effluents à déverser dans le milieu récepteur (selon la directive européenne 91/271 CEE relative au traitement des eaux urbaines résiduaires) : 10 points
2. Supervision de construction de stations d'épuration: 10 points
3. Intégration d'ouvrages nouveaux lors de la réhabilitation et extension de stations d'épuration existantes : 5 points
4. Réhabilitation des ouvrages génie civil de l'étape mécanique, biologique et des digesteurs d'une station d'épuration : 5 points
5. Remplacement des équipements mécaniques du traitement biologique et des digesteurs : 5 points
6. Remplacement ou installation des équipements électriques, d'automatisation et de

contrôle pour des stations d'épuration : 5 points

7. Réhabilitation de stations d'épuration en service : 10 points

8. Réalisation de simulations hydrauliques pour des stations d'épuration: 5 points

9. Expériences relatives au traitement des odeurs sur des stations d'épuration: 5 points

10. Manuel d'assurance qualité : 5 points

11. Expérience, composition et déploiement de l'équipe affectée au projet : 30 points

12. Présentation d'une lettre de motivation indiquant clairement l'intérêt du candidat de participer au présent marché : 5 points

Total 100 points

Sous critères et leur pondération pour les critères principaux 1 à 9 :

a) qualités des références déterminées par leur : envergure, complexité et représentativité face au présent projet 70 %

b) méthodologie de travail en relation avec l'exigence documentée par une note d'une envergure de maximum 2 pages A4 ; le candidat visera dans sa note les éléments essentiels et clefs du sujet 30 %

Total 100 %

Sous critères et leur pondération pour le critère principal 10 :

a) méthodologie de travail en relation avec l'exigence documentée par une note d'une envergure de maximum 2 pages A4 ; le candidat visera dans sa note les éléments essentiels et clefs du sujet 70 %

b) Certification assurance qualité selon norme ISO 9001 ou analogue 30 %

Total 100 %

Sous critères et leur pondération pour le critère principal 11 :

Ce critère sera évalué sur base d'un mémoire explicatif remis par le candidat décrivant le déploiement de l'équipe qui sera en charge du projet et les moyens techniques et informatiques mis à disposition pour garantir une bonne exécution des prestations en indiquant avec précision les points suivants :

- le nombre de personnes qu'il envisage d'affecter au projet,
- pour chacune des personnes affectées, leur fonction, leur profil, leur rôle, leur durée d'expérience, leur maîtrise des langues française et allemande, leur niveau de connaissance en matière de réglementations en vigueur, leurs projets de référence ainsi que leur taux d'occupation pour le présent projet,
- les qualifications, expériences et autres atouts du responsable chef de projet (pour les études et l'exécution) dont impérativement une expérience professionnelle minimale de dix ans ainsi que la maîtrise parfaite des langues française et allemande,
- les qualifications, expériences et autres atouts des personnes désignées pour assurer le suivi sur place du chantier (génie civil et génie technique) dont impérativement une expérience professionnelle minimale de cinq ans ainsi que la maîtrise parfaite des langues française et allemande,
- les moyens en équipements techniques et informatiques mis à disposition de l'équipe,
- la manière dont le candidat assure sa présence à proximité du lieu d'exécution.

a) nombre de personnes qu'il envisage d'affecter au projet 15 %

b) évaluation de l'organigramme de l'équipe proposé pour le présent projet 25 %

c) évaluation du (des) responsable(s) chef de projet 20 %

d) évaluation des personnes désignées pour assurer le suivi du chantier 20 %

e) moyens en équipements techniques et informatiques 10 %

f) proximité du lieu d'exécution 10 %

Total 100 %

Sous critères pour le critère principal 12 :

a) motivation documentant l'intérêt particulier pour travailler dans le présent contexte 100 %

Méthode de calcul:

Chaque sous critère est analysé sur base des indications du groupement.

L'évaluation des sous critères se fera comme suit :

- Critère pas rempli : 0 %
- Critère rempli de façon insatisfaisante : 25 %
- Critère moyennement rempli : 50 %
- Critère bien rempli : 75 %
- Critère très bien rempli : 100 %

Le calcul des points se fera pour le principe comme suit :

Somme (<< Evaluation du sous critère >> x << Pondération du sous critère >>) x << Pondération critère principal >> = nombre de points par critère principal

La somme des points obtenus par addition du résultat de l'évaluation des 12 critères principaux formera le résultat global.

Les services seront rémunérés suivant les contrats-types de l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-Conseils OAI du Luxembourg, qui sont d'application au moment de la conclusion du contrat.

Réception des candidatures : Adresse susmentionnée. Horaires d'ouverture au public: Du Lundi au vendredi: de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 Le pli devra être transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception et de garantir sa confidentialité. Il sera expédié en recommandé avec accusé de réception ou déposé contre récépissé à l'adresse indiquée au présent article. Les offres qui seraient remises ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites prévues, ainsi que celles remises sous enveloppe non cachetée, ne seront pas prises en considération. Elles seront renvoyées à leurs auteurs. L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'aucun envoi par télécopie et par mail des candidatures n'est accepté.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. : 22/01/2015

La version intégrale de l'avis no 1500060 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Le bureau du S.I.A.CH.

Roland BREYER, Président

Simone ASSELBORN-BINTZ, Vice-Présidente

Pierrette SCHAMBOURG, Membre

Josée-Anne SIEBENALER-THILL, Membre